

Communiqué de Presse

PRIX DE THESE DE L'IFR « Mutation des normes juridiques »

Session 2015

Lors de la cérémonie de rentrée solennelle de la Faculté de droit, les prix de thèse 2015 de l'Institut Fédératif de Recherche « Mutation des normes juridiques » ont été remis aux lauréats.

Ont ainsi été récompensées pour cette quatrième moisson de thèses :

- **Prix Maurice Hauriou 2015** : **Charlotte Arnaud** pour sa thèse intitulée « L'effet corroboratif de la jurisprudence », préparée sous la direction de Monsieur le Professeur Xavier Magnon et soutenue le 1er décembre 2014, au sein de l'Institut Maurice Hauriou (IMH).
- **Prix Gabriel Marty 2015** : **Brunehilde Barry** pour sa thèse intitulée « La réparation en nature », préparée sous la direction de Monsieur le Professeur Matthieu Poumarède et soutenue le 1er décembre 2014 au sein de l'Institut des Etudes Juridiques de la Construction et de l'Urbanisme (IEJUC).

Les thèses seront présentées dans le cadre de l'Ecole doctorale « Sciences juridiques et politiques ».

Les lauréates présentent par ailleurs des parcours remarquables :

- **Charlotte Arnaud** est titulaire d'un Master 2 Droit public obtenu à l'Université de Perpignan Via Domitia avec la mention Bien. Elle a été chargée d'enseignement à l'UT1 Capitole et chargée de formation pour différentes institutions (avocats, greffiers, DGAC, ...). Elle vient d'obtenir un contrat post-doctoral à l'UT1 Capitole.
- **Brunehilde Barry** est titulaire d'un Master 2 Droit privé fondamental – Voie recherche, obtenu à l'UT1 Capitole avec la mention Bien. Elle est actuellement chargée d'enseignement à l'UT1 Capitole et élève avocate.

Qu'est-ce que les prix de thèse de l'IFR ?

L'Institut Fédératif de Recherche « Mutation des normes juridiques » (qui regroupe les huit équipes de recherche en droit de l'UT1 Capitole) a décidé de donner une visibilité particulière à nos meilleurs travaux de doctorat en droit en créant trois prix de thèse :

- le prix *Gabriel Marty* (en Droit privé),
- le prix *Maurice Hauriou* (en Droit public),

- le prix *Jacques Cujas* (en Histoire du droit).

Ces prix cherchent à promouvoir les travaux menés au sein de l'Ecole doctorale « Sciences juridiques et politiques », à les rendre visibles et accessibles rapidement. Ils consistent en la publication de la thèse aux Presses de notre université avec diffusion par les éditions LGDJ-Lextenso. L'intégralité des frais est prise en charge par l'IFR. Ces prix sont attribués chaque année aux docteurs toulousains au titre d'une soutenance l'année civile précédente lorsque leur travail aura été proposé par le jury pour un prix.

Pour le cru 2015, il n'y a pas eu de thèse candidate en Histoire du Droit. En Droit public et Droit privé, la sélection a été effectuée en deux temps. Une première étape, opérée au mois de juin par le Comité directeur de l'IFR sur la base de deux rapports de lecture, a permis de proposer les deux meilleures thèses de chaque spécialité à des personnalités extérieures à l'Université, professeurs reconnus (Monsieur Jacques Chevallier, Professeur émérite de Droit public et Science politique, Université Panthéon-Assas Paris II ; Monsieur Hervé Lecuyer, Professeur de Droit privé, Université Panthéon-Assas Paris II) qui ont choisi les lauréates.

Contact Prix de thèse : ifr@ut-capitole.fr

L'Institut Fédératif de la Recherche (IFR) est une structure fédérative dont l'objet est l'organisation d'une activité de recherche entre plusieurs unités reconnues. L'IFR droit "Mutation des normes juridiques" rapproche les différentes équipes de recherche juridique de l'Université Toulouse 1 Capitole sur des thèmes transversaux touchant à l'évolution des règles de droit.

UT1 Capitole, une université autonome à la réputation internationale :

Autonome depuis le 1^{er} janvier 2009, l'Université Toulouse 1 Capitole trouve [son origine](#) dans la faculté de droit canonique créée en 1229. Forte d'une vieille tradition largement reconnue dans les domaines du Droit et des Sciences Politiques, elle s'est diversifiée dans sa [recherche](#) et ses [enseignements](#) dès les années soixante en développant des équipes de haut niveau dans les sciences économiques, le droit, la science politique et les sciences de gestion. La réputation de son école d'économie ([TSE](#)) et de son Institut d'Administration des Entreprises ([IAE](#)) a aujourd'hui largement dépassé le cadre des frontières nationales et compte parmi les centres de recherche et d'enseignement de premier plan en Europe.

L'Université Toulouse 1 Capitole est, avec cinq autres établissements, membre fondateur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur ([PRES](#)) Université de Toulouse, ce qui lui permet de mettre en commun des moyens pour que son offre bénéficie de toutes les potentialités du site toulousain.

Retrouvez :

- **L'agenda d'UT1 :** www.ut-capitole.fr/agenda
- **Les actualités d'UT1 :** www.ut-capitole.fr/actualites
- **"Comprendre pour entreprendre, droit, économie, gestion : des expertises pour éclairer un monde en mutation"** la revue en ligne de l'Université Toulouse 1 Capitole : <http://magazine.ut-capitole.fr/>
Cette revue trimestrielle, est destinée à la communauté des diplômés d'UT1 Capitole et des responsables professionnels.
Notre ambition est d'éclairer l'actualité grâce aux analyses des enseignants-chercheurs de l'université (économistes, juristes, spécialistes du management...) et de diffuser de manière accessible leurs recherches originales.